

## **Procédure de remise de diplôme du baccalauréat**

Dans l'attente de la délivrance du diplôme,  
le relevé de notes issu de Cyclades fait foi.

### ***QUAND ?***

Début décembre. Une information de mise à disposition des diplômes est diffusée sur le site du lycée. Les diplômes sont à retirer auprès du secrétariat des élèves.

<https://www.site.ac-aix-marseille.fr/lyc-dormesson/spip/>

### ***COMMENT ?***

Le diplôme du baccalauréat est remis en main propre et contre signature de différentes manières :

- A l'intéressé(e) sur présentation de sa pièce d'identité,
- A une personne le (la) représentant munie d'une procuration (modèle en page 2) et de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) du titulaire du diplôme.

### ***DES QUESTIONS ?***

Contact :  [yannick.lenepveu@ac-aix-marseille.fr](mailto:yannick.lenepveu@ac-aix-marseille.fr)

 04 90 20 59 57

### ***DURÉE DE REMISE DES DIPLÔMES***

Les diplômes sont conservés dans l'établissement jusqu'à 2 ans après leur édition (octobre N+2 de l'année d'obtention du bac). Ceux-ci sont détruits par le Rectorat.

Attestation de réussite au bac, relevé de notes : voir lien ci-après

<https://www.ac-aix-marseille.fr/diplomes-relevés-de-notes-consultation-de-copies-121665>

**PROCURATION**  
**Pour retrait d'un diplôme**

**TITULAIRE DU DIPLOME :**

Je soussigné(e)

NOM : .....  
(nom de jeune fille pour les femmes mariées)

PRENOMS : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Adresse : .....  
.....

**DONNE PROCURATION A :** (personne qui vient retirer le diplôme)

NOM : .....  
(nom de jeune fille pour les femmes mariées)

PRENOM : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

**POUR RETIRER MON DIPLOME DE :**

- Bac général    Bac technologique    Bac professionnel    BEP    CAP  
 BTS    Mention complémentaire niveau V    Mention complémentaire niveau IV  
 Autres : .....

Série ou spécialité .....

Préparé au Lycée .....

Fait à ..... le .....

Signature du titulaire du diplôme

Signature de la personne qui retire le diplôme

**PIECES A FOURNIR AVEC LA PROCURATION :**

- Photocopie de la pièce d'identité du titulaire du diplôme
- Pièce d'identité originale de la personne qui vient retirer le diplôme.